

DOSSIER : N° CU 030 109 25 00003

Déposé le : 27/02/2025

Dépôt affiché le : 27/02/2025

Complété le : 27/02/2025

Demandeur : SARL Lapierre SARL,
représentée par Monsieur , représentée par
LAPIERRE Jean Claude

Nature des travaux : Création d'un terrain à
bâtir

Sur un terrain sis à : Route des Sources à
EUZET

Références cadastrales : 30109 D 626, 30109 D
733

CERTIFICAT D'URBANISME OPERATION IRRECEVABLE prononcé au nom de la commune de d' EUZET

Monsieur,

Vous avez déposé le 27/02/2025 un certificat d'urbanisme opérationnel n° CU 030 109 25 00003 pour la création d'un terrain à bâtir.

Conformément à l'article R 410-1 du Code de l'urbanisme, les certificats d'urbanisme opérationnels doivent être « accompagnée d'une note descriptive succincte de l'opération indiquant, lorsque le projet concerne un ou plusieurs bâtiments, leur destination et leur sous-destination définies aux articles R.151-27 et R.151-28 et leur localisation approximative dans l'unité foncière ainsi que, lorsque des constructions existent sur le terrain, un plan du terrain indiquant l'emplacement de ces constructions. ».

L'examen du dossier révèle que votre demande ne précise ni le nombre de constructions, ni leur destination, ni leur localisation approximative. Pas conséquent, votre demande est **classée sans suite**.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

EUZET, le 04/03/2025

Le Maire,

Cyril OZIL



Information : Si le lot objet du présent certificat est destinée à être vendu et que vous ne connaissez ni la nature des futures constructions ni leurs implantations vous pouvez directement déposer une déclaration préalable (délai d'instruction de 1 mois) en mairie ou sur le Guichet unique : <http://cartads.alesagglo.fr/guichet-unique>.

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.